

ASSEMBLÉE NATIONALE

3 mars 2021

LUTTE CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE - (N° 3875)

Adopté

AMENDEMENT

N ° 2939

présenté par
M. Zulesi, rapporteur thématique

ARTICLE 37

À l'alinéa 2, substituer aux mots :

« ayant pour objet la création ou l'augmentation des »

les mots :

« visant à créer ou à augmenter les ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.